Temps mort pour le Gripen

PARLEMENT

Décidément, le dossier des Gripen est loin d'être clos... KEYSTONE

L'achat des avions de combat ne sera débattu qu'à l'automne au National. La répartition des contre-affaires inquiète les élus romands.

Un nouveau coup de frein vient ralentir le processus d'acquisition de l'avion de combat Gripen. Déjà malmené aux Etats, le projet d'Ueli Maurer ne sera débattu que lors de la session de septembre, et non en juin, comme prévu, au Conseil national.

Par 20 voix contre trois, sa commission de politique de sécurité (CPS) a suspendu, hier, son examen dans l'attente de nouvelles explications demandées au Département de la défense. Par douze voix contre douze, celle de sa présidente Chantal Galladé (PS, ZH) faisant la différence, la CPS a décidé de ne se remettre au travail qu'en août.

Contre-affaires attendues

Davantage que les performances techniques de l'avion suédois, qui ont suscité la controverse l'an dernier, c'est aujourd'hui la question des affaires compensatoires qui préoccupe de nombreux parlementaires, surtout romands. Dans son message, le Conseil fédéral rappelle que le fournisseur Saab *"devrait compenser en Suisse l'intégralité du prix d'achat".* Le volume total est estimé à 2,5 milliards de francs. L'objectif visé est de répartir cette manne de manière équitable selon les régions linguistiques, à savoir 65% en Suisse alémanique, 30% pour les entreprises romandes et 5% dans la partie italophone.

Selon la commission, des contre-affaires ont déjà été conclues pour 200 millions de francs, dont 30 millions en Romandie (15%). On est loin du seuil fixé. *"Nous avons la volonté de faire respecter la répartition annoncée",* assure le PLR genevois Hugues Hiltpold, qui ne relâchera pas la pression à ce sujet.

Saab se montre patient

Saab a confirmé hier qu'il garantira *"100% d'affaires compensatoires".* Il assure aussi que 30% iront à des entreprises romandes et 5% à la Suisse italienne. *"Nous savons que cela est important en vue de l'obtention du contrat",* indique Mike Helmy, porte-parole de Saab en Suisse. Pour le

reste, le groupe suédois dit respecter la volonté des élus d'avoir plus d'informations. Trois mois de retard dans le processus de décision, cela lui est *"tout à fait supportable".*

Plus de 130 sociétés suisses convoitent le pactole représenté par les affaires compensatoires, dont un tiers en Romandie. Pour ces dernières, il est *"réaliste"* de viser 30% des parts du gâteau, estime le Groupe romand pour le matériel de défense et de sécurité (GRPM).

Son secrétaire général, Philip Christensen, prévient toutefois que ces affaires-là *"ne se font pas d'un jour à l'autre".* Le processus s'étale sur une dizaine d'années. Et le fait que cela traîne au Parlement n'arrange pas les choses. *"Le dossier est mûr pour être décidé. Si on remet tout en question, on risque de tout perdre",* ajoute Philip Christensen.

Selon la commission, d'autres questions méritent des éclaircissements: les sanctions prévues en cas de non-respect du contrat, les acomptes versés ou l'impact du renchérissement sur le prix d'achat, par exemple. La suspension de l'examen de la CPS *"reporte le débat d'une session, mais il est important d'avoir tous les éléments en main pour affronter une éventuelle votation populaire",* justifie Hugues Hiltpold.

Le contrat a été traduit

Cet hiver, une alliance anti-Gripen s'est formée autour des Verts et du PS en vue du lancement d'un référendum. C'est donc le peuple qui aura le dernier mot, pour autant que le projet ne soit pas enterré par le Parlement. En mars, il avait rencontré un premier écueil aux Etats. Bien qu'approuvant l'achat de 22 Gripen pour 3,1 milliards de francs, la Chambre des cantons n'avait toutefois pas trouvé de majorité absolue pour lever le frein aux dépenses.

Au vote de défiance de la gauche, qui estime qu'un renouvellement de la flotte des chasseurs n'est pas nécessaire actuellement, s'était ajoutée la mauvaise humeur d'élus bourgeois, reprochant à Ueli Maurer son manque de connaissance du contrat passé avec la Suède. Devant les sénateurs médusés, le patron de la Défense avait avoué n'avoir pas tout compris dans ce document de 56 pages entièrement rédigé en anglais... Eurêka! On a appris hier que le contrat a été traduit en allemand et en français.

Par BERNE BERTRAND FISCHER